

LE 16 La lettre des quartiers

EDITORIAL



La sécurité est la première des libertés. À Paris, c'est la Préfecture de police qui est en première ligne pour assurer la tranquillité de nos quartiers. Mais le maire d'arrondissement que je suis tient également toute sa place dans cette mission essentielle. Au cours des dernières années, de précieux outils ont été mis en place par la mairie du 16e pour répondre à vos attentes légitimes. Le Comité Local de Sécurité permet ainsi de faire des points réguliers avec les différents acteurs de la sécurité et de bien cibler les actions à mener. À force de ténacité de la part de la mairie, le Groupement Parisien Inter Bailleurs et Surveillance (GPIS) a étendu son périmètre de surveillance à notre arrondissement. Il patrouille désormais la nuit sur les zones denses en logements sociaux (Porte de Saint Cloud, Gros Boulaivilliers...). Des caméras de vidéo protection ont également été installées Porte de Saint Cloud et boulevard Murat. Leur efficacité n'est plus à démontrer en matière d'élimination des crimes et délits, mais aussi de prévention. Des résultats concrets sont au rendez-vous de cet engagement de tous les instants. La pacification des abords du Parc des Princes les soirs de match tranche notablement avec les atmosphères de quasi guerre civile que le quartier a pu connaître par le passé. En 2015, le trafic de drogue a été éradiqué de certains immeubles de la Porte de St-Cloud. Les établissements scolaires et les lieux de culte font également l'objet d'une vigilance soutenue, renforcée face au risque attentat toujours présent dans la capitale. Enfin, le 6 mars, notre arrondissement a eu la satisfaction d'être associé par le parquet de Paris à la création d'un Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) que nous réclamions depuis si longtemps. Ce Groupe va permettre de lutter fermement contre les phénomènes de bande au sud de notre arrondissement.

La réunion publique de votre Conseil de quartier le 8 mars a mis en lumière les réussites de cette politique mais aussi les progrès qu'il nous reste à accomplir. L'assistance venue nombreuse, comme le climat apaisé des échanges, nous montrent que nous sommes sur la bonne voie pour garantir, tous ensemble, la tranquillité du quartier d'Auteuil sud.

Danièle GIAZZI

Maire du 16e arrondissement
Conseiller de Paris
Conseiller régional d'Île-de-France

Zoom sur Auteuil Sud



Au mois de mars, votre Conseil de quartier a organisé une réunion publique sur un thème essentiel pour tous : la lutte contre l'insécurité et les incivilités.

Chacun a ainsi pu librement poser ses questions et échanger avec les autorités présentes : Gérard GACHET (adjoint au maire du 16e en charge de la sécurité et de la prévention de la délinquance), Véronique BALDINI (adjointe au maire du 16e en charge des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable), Rachel ABREU (Commissaire adjointe centrale du 16e), Nathalie BERGER (Major de police) et Isabelle THEZE (Cheffe de la circonscription 16/17 de la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection).

Temps fort de la démocratie locale, cette réunion illustre l'utilité de votre Conseil de quartier au service du Bien vivre ensemble. Elle donne aussi une traduction concrète à cette belle ambition de « faire de la politique autrement ».

Pour tous ceux qui n'ont pas pu y assister, cette Lettre a vocation à revenir sur des choses simples et utiles à savoir.

Bonne lecture et à bientôt !

David ALPHAND
Conseiller d'arrondissement
Délégué auprès du Maire
chargé du quartier Auteuil Sud



RETOUR SUR LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier Auteuil Sud s'est réuni le 8 mars dernier à l'école élémentaire du Parc des Princes sur le thème de la lutte contre l'insécurité et les incivilités.

Près de 200 habitants du quartier ont répondu présent à l'invitation de David ALPHAND et des Conseillers de quartier. Des représentants du commissariat central du 16e et de la circonscription 16/17 de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection étaient là pour présenter leurs missions, les moyens dont ils disposent et répondre aux questions des habitants.

RETOUR SUR LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER



Les conseillers de quartier et les habitants se sont exprimés sur les points suivants :

- Stationnement et circulation des 2 roues motorisés sur les trottoirs
- Stationnement anarchique les soirs de match au Parc des Princes
- Recrudescence des voituriers qui exercent de façon illicite les soirs de matches
- Fréquentation nocturne du parc Sainte Périne
- Suppression des antennes de police
- Efficacité des caméras de surveillance
- Vols de voitures et actes de vandalisme
- Trafic de stupéfiants sur le secteur du Point du jour
- Apparition de «bandes» dans le quartier, squat des cages d'escalier et de la voie publique
- Comment protéger ses enfants face au trafic de drogue et à la violence
- Violences au lycée Claude Bernard, implication des jeunes dans la préparation de cambriolages

Les représentants du commissariat ont apporté des réponses à toutes les questions du public.

Retrouvez l'intégralité des échanges de ce conseil de quartier en téléchargeant le compte rendu sur le site internet de la mairie du 16e, rubrique vie citoyenne : www.mairie16.paris.fr

VOLS, CAMBRIOLAGES, LES BONS REFLÈXES À AVOIR

- ✓ Faire attention au distributeur automatique de billet. Il faut privilégier les retraits dans la banque lorsque cela est possible. être vigilant lors de la saisie du code de carte bancaire au distributeur et dans les magasins .
- ✓ Des personnes se font passer pour des policiers et demandent des informations personnelles : toujours leur demander leur carte de réquisition. Un vrai policier la montrera d'office, sans avoir à demander.
- ✓ Ne jamais faire rentrer quelqu'un dans un immeuble s'il n'est pas annoncé par le gardien.
- ✓ Toujours fermer sa porte à clé, même si on vit dans un immeuble sécurisé.
- ✓ Lorsque vous partez en vacances, demandez au gardien de ramasser le courrier, afin qu'il ne s'accumule pas devant la porte.
- ✓ Ne pas annoncer sur les réseaux sociaux vos dates de vacances.

QUELQUES CHIFFRES

- 330** fonctionnaires de police sur le 16ème. Les services de police sont disponibles 24h/24, 365 jours/an.
- 2** services distincts : un service voie publique et un service judiciaire
- 1/5** des interventions concernent le quartier Auteuil Sud
- 2027** interventions ont été réalisées sur Auteuil Sud en 2017, soit 8% de plus qu'en 2016.
- 30%** interventions pour crimes et délits / 15% pour des différends de voisinage / 15% pour des problématiques de nuisances, notamment le bruit.
- 34** caméras de vidéo-protection sont installées sur le quartier Auteuil Sud

LA SECURITÉ AU QUOTIDIEN - SERVICES PRATIQUES

AGRESSIONS,
CAMBRIOLAGES,
VOLS...

RÉFLEXE

17

D'UN TÉLÉPHONE
FIXE OU D'UN
PORTABLE

VICTIME OU TÉMOIN
D'UNE INFRACTION,
COMPOSEZ LE 17.

VOTRE APPEL
PEUT ÊTRE DÉTERMINANT.

LA PRÉ-PLAINTE GAGNEZ DU TEMPS, PRÉ-DÉPOSEZ EN LIGNE

La pré-plainte en ligne vous permet, lorsque vous êtes victime d'une infraction (vol de téléphone portable, escroquerie ou abus de confiance, dégradation ou destruction de bien privés, etc..) de renseigner un formulaire en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de Police de votre choix pour signer votre plainte.

Ce dispositif offre une liberté dans le choix de votre rendez-vous et un gain de temps considérable.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Attention : ce service en ligne ne se substitue en aucun cas à l'appel en temps réel aux services de police. En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.

La préfecture de police et la ville de Paris vous proposent différents dispositifs pour vous aider et assurer votre sécurité au quotidien



Sur un simple appel téléphonique, toute personne âgée qui désire effectuer des opérations bancaires peut s'assurer de la protection des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris. Le jour du rendez-vous, à l'heure convenue

par téléphone, les inspecteurs de sécurité, en civil et munis de leur carte professionnelle, viennent chercher la personne à la porte de son domicile. Le transport jusqu'à l'établissement financier s'effectue en voiture banalisée et climatisée. Les inspecteurs de sécurité se tiennent toujours près de la personne lorsqu'elle effectue ses démarches et la reconduisent à son domicile.

SERVICE SUR RENDEZ-VOUS AU 01 42 76 77 77



OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile !

L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

A Paris, il est possible de faire la demande en ligne, sans avoir à se déplacer.

Rendez-vous sur **service-public.fr** et créez un compte pour demander l'OTV. La création d'un compte est gratuite, facile et rapide !

LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

INCIVILITÉ

nom féminin

1. littéraire - Impolitesse.
2. Manquement aux règles du comportement en société (grossièreté, agressivité...).

UNE NOUVELLE BRIGADE POUR LE 16^e

Depuis janvier, une nouvelle direction a été créée au niveau de la Ville de Paris pour mieux lutter contre les incivilités : la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP).

Localement, cette brigade couvre à la fois le 16^e et le 17^e arrondissement. Son ambition est d'accroître l'efficacité de la lutte contre les incivilités en travaillant sur la prévention comme sur la répression.

Le chef de la brigade a ainsi vocation à devenir l'interlocuteur unique du maire d'arrondissement en matière de lutte contre les incivilités.

Il peut compter sur une quarantaine d'inspecteurs de sécurité présents sur le terrain de 7h à 23h (dont une unité à VTT), sur une unité de surveillance des espaces verts (composée d'agents d'accueil et de surveillance) et sur une cellule de coordination de la lutte contre les incivilités (CCLCI). En relation avec la mairie d'arrondissement et les services de la propreté et des parcs et jardins de la ville de Paris, cette cellule cible les opérations de lutte contre les incivilités sur les zones identifiées comme prioritaires.



CES INCIVILITÉS QUI PEUVENT ÊTRE VERBALISÉES

Ayant la qualité d'agents de la Ville de Paris chargés d'un service de police, les inspecteurs de sécurité et les agents d'accueil et de surveillance de la brigade ont pour mission de contribuer à la préservation de notre tranquillité. Ils mènent des actions de prévention, de médiation, de dissuasion ou de verbalisation.

Les motifs de verbalisation :

- ⇒ jet de mégots
- ⇒ dépôt sauvage
- ⇒ mauvaise collecte des ordures ménagères
- ⇒ déjection canine
- ⇒ divagation d'animaux
- ⇒ épanchement d'urine
- ⇒ souillures
- ⇒ affichage sauvage
- ⇒ nuisances sonores
- ⇒ terrasses non respectueuses de la réglementation
- ⇒ non-respect du règlement des espaces verts
- ⇒ occupation abusive de la voie publique...

Les bruits de terrasse,

de clientèle dans la rue, des rassemblements ou du tapage sur la voie publique, de la manutention sur la voie publique.....

Contactez le commissariat central de votre arrondissement les soirs et week-end par téléphone au 34.30.

La nuit, contactez le centre police-secours par téléphone en composant le numéro 17



QUELQUES CHIFFRES

150 agents verbalisateurs sur le 16^e et 17^e

- 5**
- affichage sauvage
 - dépôts sauvages
 - déjections canines
 - jets de mégots
 - épanchement d'urine

PRIORITÉS

+120% de PV dressés en 2017